



## LE FLEXIBLE QUI FAIT PETER UN CABLE !

Si on met en parallèle les vœux d'Enrique Martinez où le mot « accélérer » revient en boucle, avec ce nouveau projet d'externalisation progressive sur la maintenance, l'avenir des RD maintenance dépend surtout du degré de patience (ou d'impatience) de la direction. Des condamnés en sursis avec cette constante épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Ce projet humainement anxiogène prévoit déjà 11 interventions du prestataire, là où les postes sont déjà vacants. Chaque région se verra doter d'un coordinateur maintenance qui abandonnera sa fonction première. Le projet concernera donc entre 15 et 19 magasins (si le coordinateur opérait sur des magasins mutualisés.) La direction prétexte des normes de plus en plus drastiques, mais plutôt que d'opter pour un plan de formation digne de ce nom, elle a préféré par ce biais s'offrir de nouveaux leviers d'optimisation et de flexibilité. Socialement consternant !



## LE COFFRE-FORT N'A QU'UNE SEULE COMBINAISON !

Dès fin Mars, les bulletins de salaire vont être dématérialisés et stockés sur un coffre-fort numérique. Pour continuer à recevoir la version papier, il faut le formaliser en se connectant (!!!). Vous pouvez changer d'avis, mais vous ne pouvez pas bénéficier des deux options : le recevoir chez vous et continuer à le stocker. Un choix annule l'autre possibilité.



## LE VOLET QUI GRINCE...

C'est le volet social qui se retrouve dans un piteux état. Tout se délabre dangereusement. En 10 ans, 40% des effectifs ont disparu, et les survivants en paient les conséquences. Les clignotants sociaux sont passés au rouge : hausse de l'absentéisme, allongement des arrêts, augmentation des abandons de poste. Tous les indicateurs témoignent d'une surcharge de travail et d'une usure professionnelle. Malgré tout, la direction veut encore appuyer sur l'accélérateur, combien de collègues vont-ils encore passer par la fenêtre ? Notre santé est en jeu, et l'employeur en est responsable !

## DES BORNES AU COMPTEUR ?

Dans certains magasins, une newsletter estampillée RH indiquait que les CP et les RTT non pris aux dates requises était perdus. Si la direction avait dénoncé le report des jours de CP en 2015 après le 31 mai de chaque année, rien de tel n'existe sur les RTT. La direction a confessé une formulation erronée... en attendant les compteurs de ces magasins ont certainement fondu. Les heures de RTT non prises au 31 Mars basculent dans le camembert des heures à récupérer. Rien ne change sur ce point !



## La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »

cgtnac.com



facebook.com/cgtnac/



twitter.com/CgtFnac



cgt fnac

